

# Un moyen d'arrêter le hoquet

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **28 (1890)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191517>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des sommes prodigieuses qu'il perdait aussitôt, ce qui le faisait passer de la joie la plus vive au plus profond désespoir.

Un jour il apprend qu'une compagnie dans laquelle il avait mis un capital énorme a fait banqueroute; à cette nouvelle, il se croit ruiné, ne comptant plus pour rien les deux millions qui lui restaient. Le choc fut tel, qu'il en eut une congestion cérébrale dont il mourut après quelques jours de délire.

Mme Dorian fut complètement brisée par ce malheur, elle ne fit plus que languir, et deux ans après cet héritage qui avait donné tant d'espérances, malgré les soins, la tendresse dont l'entourait son fils, elle le laissait orphelin!...

(A suivre.)

Nous trouvons dans une ancienne chronique cette amusante particularité.

C'était au plus beau temps de la domination bernoise. Un instituteur de campagne, dévoué de cœur et d'âme à LL. EE., racontant un jour à ses élèves les péripéties du déluge, leur dit sans réflexion, et dans son excès de zèle pour l'ancien régime :

« Alors Noé, voyant revenir la colombe qui tenait dans son bec une feuille d'olivier, s'écria: « Nous sommes de Berne! »

Ce mot s'explique si l'on fait remarquer que, dans ce temps, la qualité de bourgeois de Berne était considérée comme le plus grand des honneurs. Aussi, quand après de grandes difficultés on parvenait à triompher d'un obstacle, à réussir dans une entreprise difficile, on disait avec satisfaction: *nous sommes de Berne!* locution qui a persisté jusqu'à aujourd'hui, et qui est encore très fréquemment usitée dans le canton de Vaud.

*Conversation du jour.* — Bonjour, madame, comment vous portez-vous?

— Je suis malade.

— Et monsieur votre mari?

— Il est malade.

— Y a-t-il longtemps que vous n'avez vu monsieur votre frère?

— Depuis huit jours, il est malade et je suis sans nouvelles de lui, parce que sa vieille servante et son cocher qui pouvaient venir m'en donner sont malades.

— Autrement, ça va bien, madame?

— Non, vous connaissez mon joli petit chien havanais, qui se portait si bien, et qui mangeait de tout ce qu'on voulait lui donner, des macarons, de la brioche et même des fruits confits; eh bien, depuis trois jours, il est chez le vétérinaire. Il avait perdu l'appétit et me regardait avec des yeux suppliants à fendre l'âme. Il était rêveur et mélancolique. Je vis qu'il n'avait pas échappé à l'influenza, et je pris le grand parti de l'envoyer dans une maison de santé. Et vous, monsieur, comment êtes-vous?

— Je suis malade, madame, et de ce pas, je vais me mettre au lit.

— N'hésitez pas, envoyez chercher de suite votre médecin.

— Ce serait inutile, il ne viendrait pas, il est malade.

*Un moyen d'arrêter le hoquet.* — Le docteur Dresch, de Foix, conseille le procédé suivant: On est quelquefois fort embarrassé, en présence d'un hoquet rebelle; le moyen de l'arrêter est cependant très simple. Il suffit de fermer le conduit des oreilles avec le bout des doigts, en exerçant une certaine pression; boire en même temps à petites gorgées, un liquide quelconque qu'une personne vous présente. C'est tout: le hoquet cesse instantanément. Je crois qu'il cesse parce que la contracture de la glotte se trouve du coup supprimée.

(Revue de Thérapeutique.)

#### Réponse du problème de samedi:

Prendre le vase A et verser en B, autant que celui-ci en peut contenir; prenez B, et emplissez C; versez dans A ce qui est en C; mettez dans C ce qui reste dans B, c'est-à-dire deux décis. Emplissez encore B du vin qui est dans A; et de celui qui est dans B achevez d'emplir C. Puisque C avait déjà deux décis, il n'en recevra plus qu'un, et il restera en B juste quatre décis, moitié que l'on voulait avoir. — La place nous manque pour publier les cinquante-cinq réponses justes qui nous sont parvenues. — La prime est échue à E. Bastian, à Forel.

#### Charade

Mon premier n'est jamais mauvais,

Mon second n'est jamais malpropre,

Mon tout est souvent l'un et l'autre.

Prime: un chromo.

*L'illustration nationale Suisse* continue, dans ses derniers numéros, de nombreuses gravures d'actualité: portrait du duc d'Aoste, famille royale d'Espagne, professeur Humbert, peintre Veillon, etc. Plus, de belles gravures de genre et une planche humoristique. — *L'illustration* continue la série de ses concours et ceux qui ont grand succès. — Bureau du journal, 10, rue de Hollande, Genève.

#### Boutades.

C'était au bas de la place Beaulieu, pendant le tir fédéral. Un pauvre diable, dépenaillé, avait installé sur des tréteaux vermoulus une tablette en bois divisée en cinq compartiments.

— C'est la roulette! cria-t-il à tue-tête. Venez faire fortune, messieurs, mesdames. Je paie cinq fois la mise. Au gagnant qui a mis deux sous, je donne dix sous — cent sous — vingt-cinq francs — deux cent mille francs: un million!!!

A ce moment, un monsieur tente l'aventure, risque dix centimes et gagne.

— Mes dix sous? demande-t-il au banquier.

— Ma foi! dit-il, je ne les ai pas!... mais si vous voulez un chèque!...

Un négociant de Lausanne, écrivait l'autre jour à son neveu, qui lui avait fait part de l'heureuse délivrance de sa femme:

« Mon cher neveu, tu me fais bien part de la naissance d'un enfant, mais tu oublies de me dire si c'est un garçon ou une fille... En sorte que je ne sais pas encore si je suis oncle ou tante. »

Petite confession d'un fiancé à la mère de sa future:

— Il faut que je vous avoue que je m'emporte assez facilement et quelquefois sans raison.

— Soyez tranquille, reprend la belle-mère, tant que je serai là, les raisons ne vous manqueront pas.

Il est deux heures du matin. Baptiste, vieux serviteur dévoué, s'est endormi devant le feu en attendant son maître. Ce dernier rentre, aperçoit son domestique et va doucement se mettre au lit sans le réveiller. — Au bout d'une heure, Baptiste ouvre les yeux, s'étire, regarde la pendule et s'écrie:

— Mais il ne rentrera donc pas ce vieux serin?...

Une voix lui répond du fond de l'alcôve:

— Baptiste, vous pouvez aller vous coucher, le vieux serin est rentré.

M. Prudhomme à son fils.

— Sache, mon enfant, que la précision et l'exactitude sont deux grandes vertus dans la vie; imite dans sa ponctualité le soleil, qui se lève juste à la pointe du jour, jamais avant, jamais après!

Entre jeunes femmes:

— Pourrais-tu, ma chérie, m'indiquer un bon confesseur?

— Est-ce grave ce que tu as à avouer?

— Dame, oui!

— Eh bien! prends le mien, on peut tout lui dire, il est sourd!

**LE PATER, au théâtre de Lausanne.** — Ensuite d'autorisation spéciale de M. Coppée, M. Scheler, et son excellente troupe, nous donneront, mardi 4 février, une représentation de cette œuvre remarquable. Elle fera sans doute salle comble. — La troupe Scheler jouera ce même soir *Le gendre de M. Poirier*.

L. MONNET.

#### ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 12,50. — Canton de Fribourg à fr. 25. — Communes fribourgeoises 3% différé à fr. 49,50. — Canton de Genève 3% à fr. 104. — Principauté de Serbie 3% à fr. 83. — Bari, à fr. 72. — Barletta, à fr. 39,50. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud,  
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.